Décisions collectives et décisions individuelles

PLAN DU COURS

- Introduction
- Le 15 janvier: Qu'est-ce qu'une décision collective ?
- Le 22 janvier : Décisions collectives et décisions individuelles
- Le 29 janvier : Les formes élémentaires de la décision collective : argumenter, voter, négocier
- L'argumentation
- Le 5 février : La structure de l'argumentation
- Le 13 février : Débats publics ou à huis clos
- Le 20 février : pas de cours
- Le 27 février : pas de cours
- Le 5 mars : La force civilisatrice de l'hypocrisie
- <u>Le vote</u>
- Le 12 mars : Majorités simples, absolues et qualifiées
- Le 19 mars : Vote sincère et vote sophistiqué
- Le 26 mars : Vote public et scrutin secret
- <u>Les négociations</u>
- Le 2 avril : La théorie des négociations
- Le 9 avril : Les négociations salariales
- Le 16 avril: pas de cours
- Le 23 avril: pas de cours
- Le 30 avril : L'échange de votes
- Conclusion
- Le 7 mai : Vers une théorie normative des décisions collectives

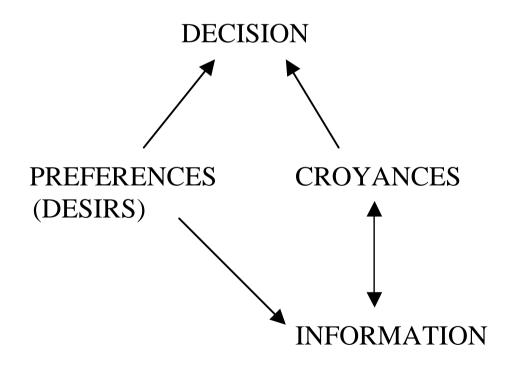
Indépendance du Conseil Constitutionnel

• « Il résulte de l'ensemble des dispositions du titre VII de la Constitution que le constituant a entendu garantir l'indépendance du Conseil constitutionnel" (Décision n° 2008-566 DC du 09 juillet 2008).

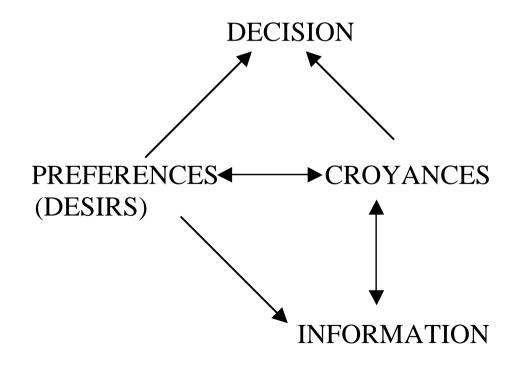
Décisions collectives et normes non écrites

	Indépendance du procureur	Indépendance du contrôle de constitutionalité
Décision Collective	Italie	France
Norme non écrite	Angleterre	Etats-Unis

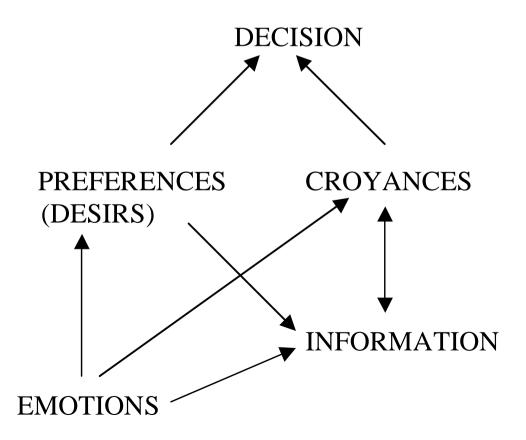
Le choix rationnel



Le choix adaptatif

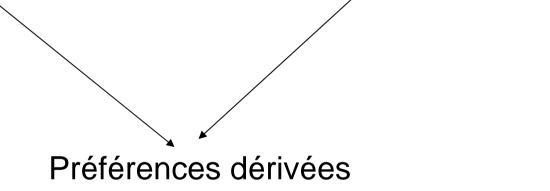


Le choix émotionnel



Préférences fondamentales et dérivées

Préférences fondamentales Croyances causales



Exemple de dissimulation

• Supposons que nous ayons affaire à deux individus, chacun ayant comme préférence fondamentale le désir de s'enrichir. Ils partagent la même croyance causale T, qui leur permet d'identifier leurs moyens respectifs M1 et M2 d'y arriver. Or si la profession publique de l'égoïsme a pour coût l'ostracisme, comme c'est souvent le cas, ils feront mine de poursuivre la même fin, l'intérêt général, et substitueront à la théorie T les théories T_1 et T_2 , selon lesquelles l'intérêt général aboutit au choix de M₁ et M₂ respectivement.

• Jean Egret, *La révolution des notables* (1950)

Agrégation simple

	Pr f rences fondamentales	Croyances causales	Pr f rences d riv es
Gauche	Stabiliser la r`volution	Le bicam ralisme d stabilisera la r volution	Monocam ralisme
Centre	Stabiliser la r`volution	Le bicam ralisme stabilisera la r volution	Bicam [*] ralisme
Droite	D`stabiliser la r`volution	Le bicam ralisme stabilisera la r volution	Monocam [*] ralisme

Double agrégation

• Que se passerait-il si les membres du groupe utilisaient le vote majoritaire en deux temps successifs, formant d'abord *les préférences fondamentales collectives* et ensuite les *croyances causales collectives*, pour enfin *choisir la politique* qui selon les croyances collectives réalisent le mieux les préférences collectives ?

Le paradoxe doctrinal ou dilemme discursif

•L. Kornhauser et L. Sager, « Unpacking the court », Yale Law Journal 1986; voir aussi C. List, «The discursive dilemma and public reason », Ethics 2006.

Un exemple épistémique

- p : le niveau moyen de pollution excède 50 microgrammes par mètre cube d'air
- si p alors q : si le niveau moyen de pollution excède 50 microgrammes par mètre cube d'air, il y a un risque de santé grave
- q : il y a un risque de santé grave

	p	si p, alors q	q
Expert 1	vrai	vrai	vrai
Expert 2	vrai	faux	faux
Expert 3	faux	vrai	faux
Majont [*]	vrai	vrai	faux

Agrégation double insincère (I). Vote insincère en caractère gras

	Pr f rences fondamentales	Croyances causales	Pr [*] f [*] rences d [*] riv [*] es
Gauche	Stabiliser la r [*] volution	Le bicam ralisme d stabilisera la r volution	Monocam [*] ra lisme
Centre	Stabiliser la r [*] volution	Le bicam ralisme stabilisera la r volution	Bicam [*] ralisme
Droite	D [*] stabiliser la r [*] volution	Le bicam [*] ralisme d [*] stabi lisera la r [*] vo lution	Bicam [*] ra lisme
Majorit	Stabiliser la r`volution	Le bicam [*] r alisme d [*] s tabilisera la r [*] volution	Bicam [*] ralisme

Agrégation double insincère (II). Votes insincères en caractère gras

	Pr f rences fondamentales	Croyances causales	Pr [*] f [*] rences d [*] riv [*] es
Gauche	Stabiliser la r volution	Le bicam ralisme d stabilisera la r volution	Monocam*ra lisme
Centre	D`stabi liser la r`vo lution	Le bicam [*] ralisme stabilisera la r [*] volution	Bicam [*] ralisme
Droite	D [*] stabiliser la r [*] volution	Le bicam [*] ralisme d [*] stabilisera la r [*] volution	Bicam [*] ralisme
Majorit [*]	D`stabiliser la r`volution	Le bicam ralisme d's tabilisera la r'volution	Bicam [*] ralisme

Vote stratégique dans le cas épistémique

	p	si p, alors q	q
Expert 1	faux	vrai	vrai
Expert 2	vrai	faux	faux
Expert 3	faux	vrai	faux
Majorit [*]	faux	vrai	faux

Opinion insinc, re en caract, re gras

- Jean-François Bonnefon, « How do individuals solve the doctrinal paradox in collective decisions », *Psychological Science* 2007.
- Jean-François Bonnefon, « Preference reversal in judgment aggregation : Behavioral evidence for framing effects in the resolution of the doctrinal paradox » (article inédit).

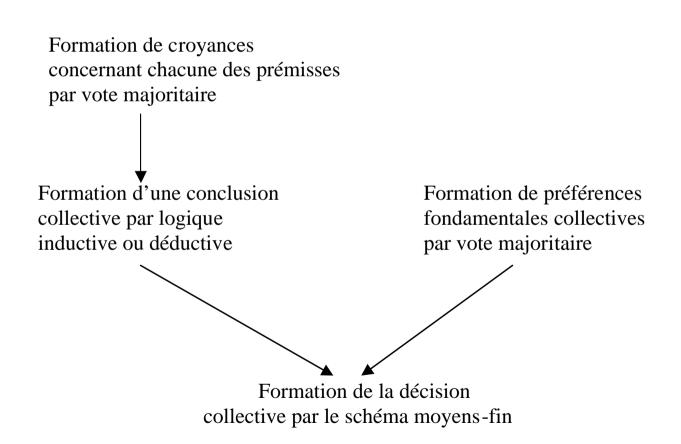
Agrégation en un seul temps ou en deux temps?

- Dans une variante de l'expérience, on demande aux sujets de décider, sur la base de jugements d'experts, si un candidat à un poste est à la fois motivé et compétent. On peut supposer qu'un candidat réussi doit avoir les deux qualités. Dans une autre variante, on leur demande de déterminer s'il est à la fois non motivé et incompétent. Ici on suppose qu'un candidat échoue s'il a les deux défauts.
- Agrégation en un seul temps : La majorité des experts indique, dans la première variante, que le sujet n'est pas à la fois motivé et compétent et, dans la deuxième variante, qu'il ne manque pas à la fois de motivation et de compétence.
- Agrégation en deux temps: dans la première variante, une majorité des experts trouve que le candidat est motivé et une (autre!) majorité qu'il est compétent. Dans la deuxième variante, il y a également des majorités (distinctes!) pour trouver que le candidat est non motivé et incompétent.
- Dans la première variante, les sujets tendent à préférer la double agrégation, tandis qu'ils préfèrent l'agrégation simple dans la deuxième variante. Autrement dit, dans les deux cas, ils *préfèrent le mode de décision dont l'issue est la plus favorable au candidat*.

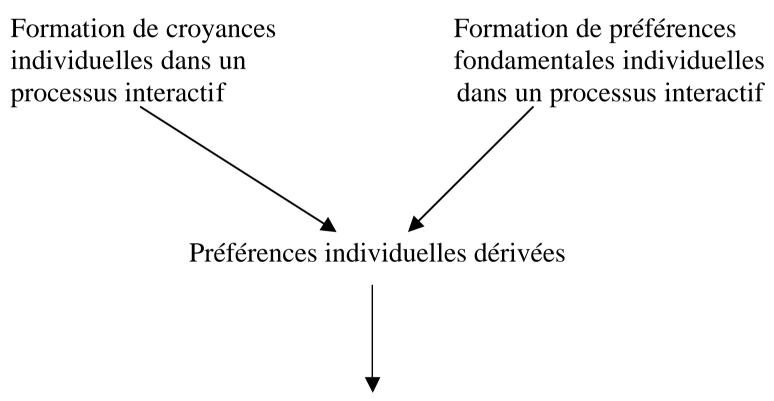
- R. Hastie, S. Penrod et N. Pennington, *Inside the Jury* (1983.
- Voir aussi D. Devine et al., « Jury decision making: 45 years of empirical research on deliberating groups », *Psychology, Public Policy, and Law* 2001, ainsi que P. Darbyshire et al. « What can the English legal system learn from jury research published up to 2001? »,(Kingston Business School/Kingston Law School, Occasional Paper Series 49, ISBN 1872058337).

•M. Glasser, « Letting the supermajority rule : nonunanimous jury verdicts in criminal trials », Florida State University Law Review 1997.

Le modèle de la double agr□égation

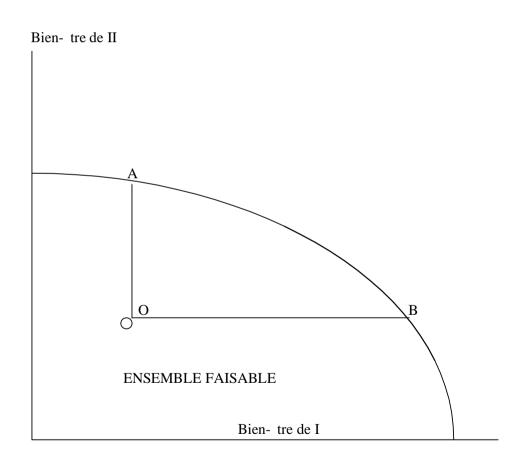


Le modèle de l'agr□égation simple



Agrégation des préférences individuelles par vote majoritaire en une décision collective

Optimalité au sens de Pareto



Choix d'un candidat

•	Compétence	Motivation	Âge
• A	13	16	30
• B	15	15	28
• C	14	13	35

Aversion à l'arbitrage

- W. Hedgcock et A. Rao, « Tradeoff aversion as an explanation for the attraction effect », *Journal of Marketing Research* 2009.
- K. Shampanier, N. Mazar et D. Ariely, « Zero as a special price : The true value of free products », *Marketing Science* 2007.

Décision du conseil municipal

• A B C

• Stade 13 16 30

• Piscine 15 15 28

• Tennis 14 13 35